

DOSSIER DE CANDIDATURE ANNEE 2024-2025 ANNEE PREPARATOIRE AU DIPLOME D'ETAT DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

PHOTO
RECENTE
OBLIGATOIRE
(pas de scan)

12 AVRIL 2024 : DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER(*)

(*) Si votre candidature est retenue, vous devrez vous présenter à l'épreuve de sélection orale

les 2 ou 3 mai 2024 : épreuve de sélection orale sur convocation individuelle

ETUDIANT(E)

Nom

Prénoms (dans l'ordre de l'Etat Civil)

Né(e) le à Pays ou Dépt.....

Nationalité Masculin Féminin

☎ Email

Classe actuelle Redoublant(e) OUI NON

SHN – SPORTIF DE HAUT NIVEAU NON OUI Activité pratiquée

Nom du Club et du responsable

Renseignements complémentaires sur l'étudiant(e)

Un **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) a-t-il été mis en place pour cette année 2023-2024 ? OUI NON

Un **PAP** (Projet d'Accueil Personnalisé) a-t-il été mis en place pour cette année 2023-2024 ? OUI NON

Un **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation) a-t-il été mis en place pour cette année 2023-2024 ? OUI NON

Avez-vous bénéficié d'un aménagement d'examen auparavant ? OUI NON

Si OUI pour quel examen

Droit à l'image

Un principe lié à l'article 9 du code civil stipule que « toute personne a, sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation ». Afin de respecter ce principe dans les activités et / ou sur les supports de communication de l'établissement, l'autorisation expresse et écrite doit être donnée par les représentants légaux de l'étudiant(e) mineur(e) ou par l'étudiant(e) majeur(e) lui-même.

ETUDIANT(E) MINEUR(E)

En tant que Responsable(s) légal (légaux), nous autorisons le Groupe Arcades à le/la filmer et/ou le/la photographier dans le cadre des activités et/ou publier son image sur les supports de communication.

OUI NON

ETUDIANT(E) MAJEUR(E)

J'autorise le Groupe Arcades à me filmer et/ou me photographier dans le cadre des activités et/ou publier mon image sur les supports de communication.

OUI NON

RESPONSABLE PRINCIPAL (1)

M ou Mme Mme M Nom et prénom

Situation familiale Marié(e) Veuf(e) Séparé(e) * Divorcé(e) * Célibataire Concubinage Pacsé(e) Remarié(e)


Lien de parenté avec l'étudiant(e).....

Adresse complète

CP Ville

Tél. domicile Email

SITUATION PROFESSIONNELLE DU PERE

 Portable

 Travail

Profession

Société

SITUATION PROFESSIONNELLE DE LA MERE

 Portable

 Travail

Profession

Société

RESPONSABLE 2 (si parents séparés ou divorcés)

Mme M

Situation familiale Marié(e) Veuf(e) Séparé(e) * Divorcé(e) * Célibataire Concubinage Pacsé(e) Remarié(e)

Lien de parenté avec l'étudiant(e).....

Adresse complète

CP Ville

Tél. domicile Email

Nombre d'enfants à charge : _____ dont en collège et lycée : _____

NOM ET PRENOM DES FRERES ET SOEURS	DATE DE NAISSANCE	ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE OU PROFESSION

IMPORTANT

Le parent inscrivant l'étudiant(e) déclare que le choix de l'établissement est fait en accord avec l'autre parent et engage sa responsabilité.

CONTRAT DE SCOLARISATION

- ✓ Je déclare avoir pris connaissance du caractère catholique de l'établissement et je m'engage à le respecter.
- ✓ Je reconnais avoir pris connaissance du projet éducatif de l'établissement et y adhère.
- ✓ Je déclare avoir pris connaissance des conditions financières associées à la scolarisation de mon enfant et aux prestations telles qu'elles sont décrites dans les documents remis à l'inscription et m'engage à régler les factures correspondantes.
- ✓ J'adhère à toutes les dispositions prises par les professeurs et le personnel de l'établissement dans l'intérêt de mon enfant en soutenant leurs actions.
- ✓ Je déclare avoir pris connaissance de l'extrait du règlement intérieur et m'engage à contribuer à le faire respecter.
- ✓ Sportifs Haut Niveau : l'établissement scolaire se laisse le droit de ne pas réinscrire l'étudiant dans ses effectifs l'année suivante si la structure sportive ne le maintient pas en tant que Sportif de Haut Niveau.

Siège : 13 Rue du Vieux Collège – B.P.61830 – F 21018 DIJON Cedex - Tél. 03 80 68 48 28 - Télécopie. 03 80 68 48 18

E-mail : lycee@groupearcades.fr

site web : www.lyceelesarcades.com



Lycée privé/CFA
Les ArcAdes
Ensemble Scolaire
Saint-Michel Les Arcades



CHOIX DES ENSEIGNEMENTS

Cette fiche tient lieu d'engagement de la part de l'étudiant(e). Aucune modification ne sera acceptée après la rentrée scolaire.

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	LVA	ANGLAIS
---------------------------------	------------	----------------

CONDITIONS FINANCIERES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		EXTERNE	DEMI-PENSIONNAIRE
DROITS D'ENTREE	<i>Inscription – nouvel étudiant(e)</i>	190,00 €	190,00 €
	<i>Réinscription</i>	<i>OU</i> 141,00 €	<i>OU</i> 141,00 €
CONTRIBUTION DES FAMILLES		840,00 €	840,00 €
COTISATION ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE		58,30 €	58,30 €
AVANCE RESTAURATION (<i>Avance qui sera déduite en début d'année scolaire</i>)			81,00 €

L'assurance individuelle accidents de votre enfant est incluse dans la contribution des familles.

Abattement de 5% sur la **contribution des familles** si 2 enfants inscrits dans le GROUPE ARCADES et 7,5% si 3 enfants inscrits ou plus.

En cas de départ en cours d'année, tout trimestre commencé est dû.

RESTAURATION

Inscription : avance repas (règlement à joindre au dossier)	81.00 €
Repas avec jours fixes	7.15 €
Repas avec réservation 48h à l'avance	7.70 €
Repas sans réservation	8.19 €

- **DROITS D'INSCRIPTION/REINSCRIPTION** : les droits d'inscription/réinscription ne sont pas remboursables sauf en cas d'événement indépendant de la volonté des parents tels que : conditions d'admission non remplies (échec à l'examen), mutation, incapacité, décès, perte d'emploi avant inscription définitive, refus d'inscription/réinscription à l'initiative du Groupe Arcades.
- **ASSURANCES** : l'assurance individuelle accidents de votre enfant est incluse dans la contribution des familles.
- **CONTRIBUTION DES FAMILLES** : tout trimestre commencé est dû.
- **ABANDON EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE** : votre demande sera prise en compte dès réception d'un courrier recommandé avec AR adressée au Chef d'Etablissement - 13 rue du Vieux Collège - 21018 DIJON Cedex.
- **AIDES FINANCIERES** : sous certaines conditions, les élèves peuvent bénéficier de bourses de l'Inspection Académique ou de fonds d'aides aux familles. Renseignez-vous à l'accueil du secrétariat.

Nom - Prénom de l'étudiant(e)

Nom - Prénom du père

Nom - Prénom de la mère

Date et signature

Date et signature

Date et signature

Ce document est à retourner complété, signé et accompagné de l'ensemble des pièces demandées.

Siège : 13 Rue du Vieux Collège – B.P.61830 – F 21018 DIJON Cedex - Tél. 03 80 68 48 28 - Télécopie. 03 80 68 48 18

E-mail : lycee@groupearcades.fr

site web : www.lyceelesarcades.com



NOM : **Prénom :**

COMPLEMENTS D'INFORMATION

CURSUS SCOLAIRE	Etablissement scolaire fréquenté, adresse, classe, ou Employeur, adresse, emploi occupé
2023-2024	
2022-2023	
2021-2022	
2020-2021	

Diplômes obtenus	_____ Année _____
	_____ Année _____

STAGES EFFECTUES EN FILIERE POST-BACCALAUREAT

Périodes :	Organismes
1. _____	_____
2. _____	_____
3. _____	_____
4. _____	_____

Comment avez-vous connu la section CESF du Lycée "Les Arcades" ?

Avez-vous déposé un dossier de candidature au Lycée Privé Les Arcades pour l'Année de préparation au Diplôme D'Etat de Conseiller en ESF une année antérieure ?

(1) NON OUI Quelle année : _____

Résultat obtenu (1) Refusé Liste principale Liste d'attente

(1) cocher la case correspondante

HANDICAP OU MALADIE à signaler :
(information obligatoire pour les équipes pédagogiques, médicales et la demande de tiers-temps aux examens)



PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM : PRENOM :

DOCUMENTS CONCERNANT L'ETUDIANT(E)

- Photocopie

- du diplôme du Baccalauréat ou du Brevet de Technicien Agricole
- du diplôme post-baccalauréat : BTS ESF.
- des relevés de notes des classes de l'ensemble du parcours de formation post- baccalauréat
- des certificats de stage et des appréciations de stage et/ou bilans post-bac

- Ainsi que

- 1 photo d'identité récente format officiel et non scannée, à coller sur la fiche de candidature
- 1 CV
- 1 lettre manuscrite de motivation pour les études envisagées
- 1 document informatif relatif à vos recherches de site de stage et/ou des démarches déjà entreprises : public(s), secteur(s) d'activité, zone géographique. Un tampon et/ou une signature pourront attester de vos démarches. Ce document peut être produit pour le **29 mars ou lors de votre entretien.**



L'obtention à la rentrée d'un site de stage est la condition permettant de suivre la formation

- 1 photocopie de la carte d'identité française de l'étudiant, recto-verso, accompagnée d'un extrait de naissance si l'étudiant est né hors de France
- 1 photocopie de la carte de séjour en cours de validité
- Une photocopie du permis de conduire ou état des démarches pour son obtention avec attestation

Nom - Prénom de l'étudiant(e)

Nom - Prénom du père

Nom - Prénom de la mère

–
Date et signature

–
Date et signature

–
Date et signature

Ce document est à retourner complété, signé et accompagné de l'ensemble des pièces demandées.

Siège : 13 Rue du Vieux Collège – B.P.61830 – F 21018 DIJON Cedex - Tél. 03 80 68 48 28 - Télécopie. 03 80 68 48 18

E-mail : lycee@groupearcades.fr

site web : www.lyceelesarcades.com



Lycée privé/CFA
Les ArcAdes
Ensemble Scolaire
Saint-Michel Les Arcades



FORMATION DE CESF 2024 - 2025

Le stage professionnel : calendrier

Le stage professionnel des étudiants CESF se déroule sur une durée de 560 heures soit 16 semaines, à raison de 35 heures par semaine.

Les différentes phases prévues lors du stage doivent permettre une alternance entre la formation théorique et la formation sur site professionnel.

Ainsi les professionnels accueillant un stagiaire ont un rôle formateur au même titre que les formateurs de l'établissement de formation.

Pour l'année scolaire 2024-2025 le stage s'effectue en quatre périodes sur site, réparties entre le : 30 septembre 2024 et le 16 mai 2025 comme suit :

Périodes	Dates	Nombre semaines	Phases ¹
1	Du lundi 30 septembre 2024 au vendredi 25 octobre 2024	4	1
2	Du lundi 25 novembre 2024 au vendredi 20 décembre 2024	4	
3	Du lundi 27 janvier 2025 au vendredi 21 février 2025	4	2
4	Du lundi 7 avril 2025 au vendredi 18 avril 2025 et du lundi 5 mai au vendredi 16 mai 2025	4	

¹ Dans l'éventualité de deux sites de stage.



L'obtention à la rentrée d'un site de stage est la condition permettant de suivre la formation

Nom - Prénom de l'étudiant(e)

Nom - Prénom du père

Nom - Prénom de la mère

Date et signature

Date et signature

Date et signature

Ce document est à retourner complété, signé et accompagné de l'ensemble des pièces demandées.